

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date : 30/03/2009

Nom : EPOXY-FIR BAT AQUA

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Identification de la substance ou de la préparation :

Nom: **EPOXY-FIR BAT AQUA**

Code du produit: **F36AQ**

Identification de la société/entreprise :

Raison Sociale: **S.A.S.**

Adresse: **FIRCHIM FRANCE**

B.P. 262

12202 VILLEFRANCHE DE ROUERGUE CEDEX

Tél. 05 65 81 16 37 – Télécopie 05 65 81 29 98

contact@firchim.fr

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Principaux dangers: Irritant pour les yeux et la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Limite d'exposition professionnelle: Cette substance n'a pas une limite d'exposition professionnelle.

PBT: Cette substance n'est pas identifiée comme substance PBT.

Directive 1999/45/CE: Cette préparation répond aux critères de classification comme substance ou préparation dangereuse conformément aux directive 1999/45/CE.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédients dangereux: PRODUIT DE RÉACTION: BISPHÉNOL-A-ÉPICHLOORHYDRINE 1-10%

EINECS: 500-033-5 CAS: 25068-38-6

[Xi] R36/38; [Sens.] R43; [N] R51/53

• REACTION PRODUCT OF PHENOL-FORMALDEHYDE NOVOLAC & EPICHLOROHYDRIN 1-10%

CAS: 28064-14-4

[Xi] R36/38; [Sens.] R43; [N] R51/53

4. PREMIERS SECOURS

Contact avec la peau: Se laver immédiatement avec du savon et de l'eau.

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. Transférer à l'hôpital pour un examen approfondi.

Ingestion: Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Consultez un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction: Moyens d'extinction appropriés à la zone incendiée.

Dangers d'exposition: En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

Protection des pompiers: Porter un appareil de respiration autonome. Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles: Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité pour les détails relatifs à la protection personnelle.

Précautions pour l'environnement: Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières.

Procédures de nettoyage: Transférer dans un conteneur approprié.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Conditions pour la manipulation: Eviter tout contact direct avec la substance.

Conditions de stockage: Eviter les matières et les conditions incompatibles - voir la section 10 de la FDS.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection respiratoire: Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains: Gants en PVC. Gants en néoprène. Gants en nitrile. Gants en butyl. Délai de rupture de la matière constitutive du gant > 8 heures.

Protection des yeux: Lunettes de sécurité.

Protection de la peau: Vêtement de protection.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat:	Pâte
Couleur:	Vert
Odeur:	Odeur perceptible
Solubilité dans l'eau:	Insoluble
Viscosité:	Très visqueux
Point/Domaine d'ébul. °C:	PAS DE DONNEES
Point/Domaine de fusion °C:	PAS DE DONNEES
Limites d'inflam. %: infér:	PAS DE DONNEES
supér:	PAS DE DONNEES
Pt d'éclair °C:	PAS DE POINT ECLAIR
Coeff. de part. n-octanol/eau:	PAS DE DONNEES
Auto-inflammabilité°C	PAS DE DONNEES
Pression de vapeur :	<0.05 mm Hg
Densité relative :	1.96 - 2.02
pH :	PAS DE DONNEES
VOC g/l:	PAS DE DONNEES

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité: Stable dans des conditions normales.

Matières à éviter: Oxydants forts. Amines.

Produits de décomp. dang: En cas de combustion, émet des fumées toxiques de dioxyde de carbone / monoxyde de carbone. En cas de combustion, émet des fumées toxiques de dioxyde de soufre. En cas de combustion, émet des fumées toxiques d'oxyde d'azote.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Effets aigus: Irritant pour les yeux et la peau.

Sensibilisation: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES (SYMPTOMES)

Contact avec la peau: Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée.

Contact avec les yeux: Risque d'irritation et de rougeur.

Ingestion: Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Mobilité: Insoluble dans l'eau.

Persistance et dégradabilité: Non biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation: Donnée non disponible.

Effets nocifs divers: Nocif pour les organismes aquatiques.

PBT: Cette substance n'est pas identifiée comme substance PBT.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION

Opérations d'élimination: D10 Incinération à terre.

Élimination des emballages: Déposer le produit dans une décharge classée ou le confier à un centre agréé pour l'élimination de déchets chimiques.

Note: L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

14. INFORMATION RELATIVES AU TRANSPORT

ADR / RID

N° ONU: Produit non dangereux.

IMDG / OMI

N° ONU: Produit non dangereux.

IATA / OACI

N° ONU: Produit non dangereux.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Symboles des risques: Irritant.

Phrases R: R36/38: Irritant pour les yeux et la peau.

R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R52/53: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases S: S24: Éviter le contact avec la peau.

S37: Porter des gants appropriés.

Phrases P: Contient des composés époxydiques. Voir les informations transmises par le fabricant.

Ingrédients dangereux: BISPHENOL A-(EPICHLORHYDRIN) {REACTION PRODUCT}; REACTION PRODUCT OF PHENOL-FORMALDEHYDE NOVOLAC & EPICHLOROHYDRIN

Note: Les informations réglementaires ci-dessus répertoriées rappellent uniquement les principales prescriptions spécifiquement applicables au produit objet de la fiche de données de sécurité. L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle d'autres dispositions complétant ces prescriptions. Se reporter à toutes les réglementations ou clauses nationales, internationales et régionales en vigueur.

16. AUTRES DONNÉES

Informations supplémentaires: Cette fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) No 1907/2006.

Phrases R de rubrique 3: R36/38: Irritant pour les yeux et la peau.

R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Désistement juridique : Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne sont pas toutes inclusives et seront utilisées comme guide seulement. La société ne sera pas tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.